

Nombre de conseillers :

En exercice 18

Présents 14

Votants 18

**N° D021_ Election d'un adjoint ou choix de
délégués et fixation de l'ordre du tableau**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 20 février 2025

A été nommé secrétaire de séance : Benoît COLIN

Présents (14) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, DUCRET Marie-Claire, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, GRIVEL Mélanie, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra (arrivée à 19h30), VEZIN Pascale, VIOLLAZ Emilie (arrivée à 20h), WAGNER Jean-Pierre

Absents (0) :

Excusés (4) : PAUTHIER Marie-Françoise, pouvoir à DUCRET Marie-Claire
WIART Florine, pouvoir à GRIVEL Mélanie
BURNET Stéphanie, pouvoir à GALLAY Claude
TRINCAT Christophe, pouvoir à CHEVALLAY Patrice

Votants (18)

CONSIDERANT que le conseil à décider de créer 2 postes de conseiller municipal délégué en charge de l'urbanisme, en remplacement du poste d'adjoint.

Une élection à bulletin secret s'en est suivie parmi 3 candidats :

Benoît COLIN, Franck MARTIGNIERE, Emilie VIOLLAZ.

Dont les résultats sont :

Benoît COLIN : 14 voix

Emilie VIOLLAZ : 9 voix

Franck MARTIGNIERE : 7 voix

Le conseil municipal prend acte de la proposition du maire de nommer Benoît COLIN et Emilie VIOLLAZ comme conseillers délégués à l'urbanisme.

En cas de désistement d'un des deux délégués, monsieur Franck MARTIGNIERE deviendra conseiller délégué par arrêté du Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le nouveau rang de Madame WIART Florine qui occupera donc la 4^{ème} place dans l'ordre des adjoints suite à la démission du quatrième adjoint.

Au registre sont les signatures

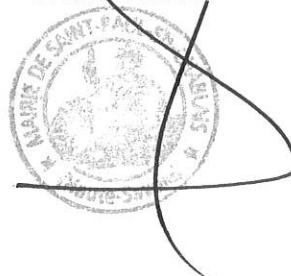
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,
Bruno GILLET



Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le



ID : 074-217402494-20250227-D021_2025-DE